

Cadre supérieur de santé paramédical

Informations sur le concours

Publié le :	16-07-2026
Filière :	Filière soins
Catégorie :	A
Type(s) de concours :	Sur épreuves
Voie(s) d'accès :	Examen professionnel - concours pour avancement de grade
Nombre de postes offerts par l'établissement :	3
Adresse d'envoi email des candidatures :	secretariat_drh_rs@ch-perrens.fr
Date du concours :	05-10-2026
A propos du poste :	

Les fonctionnaires du grade de cadre supérieur de santé paramédical exercent :

- 1° Des fonctions correspondant à leur qualification et consistant à encadrer les cadres des équipes des pôles d'activité clinique et médico-technique des établissements ;
- 2° Des missions communes à plusieurs pôles d'activité clinique et médico-technique ou de chargé de projet au sein de l'établissement ;
- 3° Des fonctions d'encadrement correspondant à leur qualification, dans les instituts de formation et écoles relevant d'établissements publics de santé qui préparent aux différentes branches des professions infirmières, de rééducation et médico-technique ou au diplôme de cadre de santé lorsque les instituts de formation des cadres de santé sont autorisés pour leur qualification d'origine. Dans ce cas, ils prennent part en qualité de formateur à l'enseignement théorique et pratique et à la formation des élèves et étudiants. Ils prennent part, le cas échéant, aux jurys constitués dans le cadre du fonctionnement des instituts ou écoles ;
- 4° Des fonctions de collaborateur de chef de pôle, prévues au . huitième alinéa de l'article L. 6146-1 du code de la santé publique

Informations sur l'établissement

Nom :	CENTRE HOSPITALIER CHARLES PERRENS
Ville :	33000 Bordeaux
Site Web :	https://www.ch-perrens.fr

Pour candidater

Date limite de candidature :	15-08-2026
Conditions de candidature :	

Peuvent se présenter :

Les cadres de santé paramédicaux titulaires comptant au moins trois ans de services effectifs dans le grade de cadre de santé paramédical.

La condition d'ancienneté doit être remplie, au plus tard, au 1er janvier de l'année au titre de laquelle est organisé le concours, soit le 1er janvier 2026.

Pièces à fournir :

1° Une demande d'admission à concourir établie sur papier libre ;

2° Un curriculum vitae détaillé établi sur papier libre ;

3° Un état signalétique des services publics rempli et signé par l'autorité investie du pouvoir de nomination ;

4° Un dossier exposant l'expérience et le projet professionnel du candidat, ses titres et diplômes obtenus ainsi que ses travaux réalisés jusqu'alors, et qui est accompagné des pièces justificatives correspondantes.

Le directeur de l'établissement organisateur du concours arrête la liste des candidats autorisés à prendre part au concours professionnel.

Mail pour l'envoi des candidatures :

secretariat_drh_rs@ch-perrens.fr

Adresse postale pour l'envoi des candidatures :

CH CHARLES PERRENS

DRH DS - Concours

121 Rue de la Béchade

33076 BORDEAUX CEDEX